

**INFORMATION AUX LOCATAIRES
ELECTIONS DES REPRESENTANTS
DES LOCATAIRES AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE
GUINGAMP HABITAT**

GUINGAMP, le 01 décembre 2022

OBJET : Report de la clôture du vote au 12 décembre 2022 à 23h59.

Envoi des votes par courrier lettre T, dépôt en Boîte Postale au plus tard le 09 décembre 2022.

Dépôt sous enveloppe T au siège de Guingamp Habitat, pour le 12 décembre à 17h.

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons porter à votre connaissance deux informations importantes concernant les élections de vos représentants au Conseil d'Administration de Guingamp Habitat.

1. En raison d'un problème d'envoi du matériel de vote, nous vous informons du report de la date de clôture de ce vote au **12 décembre 2022 à 23h59** et non au 05 décembre 2022 à 23h59, soit 8 jours supplémentaires pour vous permettre de participer à ce scrutin, nous vous invitons à **VOTER** en profitant de ce droit d'expression. Si vous rencontrez des difficultés dans la compréhension du processus de vote, nous sommes à votre disposition, appelez-nous au 02 96 40 62 30.
2. Ce 30 novembre la commission électorale a été informée de la falsification de la lettre originale d'accréditation de Monsieur Christian KHALIFA, Président de l'Association National INDECOSA-CGT. Cet élément nouveau a été porté à notre connaissance par la représentante de la CLCV et partagé par la représentante de la CNL, et concerne le rajout de façon manuscrite du nom « ALCHI », sur la lettre d'accréditation de l'Association INDECOSA-CGT. Cette lettre stipule que seule INDECOSA-CGT est autorisée à présenter une liste en son nom propre et ne fait pas état d'une participation d'une association tiers. Nous vous informons donc que l'ensemble des éléments qui vous ont été communiqués (Profession de foi, bulletin de vote, affiches de campagne) mentionnant « ALCHI » sont erronés.

Les listes présentées par les Associations répondant aux critères d'éligibilités sont :

La CLCV, la CNL et INDECOSA-CGT.

Nous avons souhaité vous informer au plus vite de ces deux faits, pour vous permettre de faire votre choix avec toute la transparence que nous jugeons nécessaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Commission Electorale